

Yann Power (mebs) :

RÉPONSES SYSTÉMATIQUES AUX DÉFIS RÉGLEMENTAIRES

« L'approche des questions de conformité peut être globalement harmonisée, tout en s'adaptant à la stratégie et aux besoins du client. »

Yann Power, Regulatory Expert, mebs



© JACO COMEDIA/AGN

SELON YANN POWER, REGULATORY EXPERT CHEZ M.E. BUSINESS SOLUTIONS (MEBS), LE PARTAGE DES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE CONFORMITÉ PERMET AUX GESTIONNAIRES DE FONDS D'INVESTISSEMENT DE RÉPONDRE DE MANIÈRE ADÉQUATE ET EFFICACE AUX EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES. INTERVIEW.

POURRIEZ-VOUS DÉCRIRE L'IMPACT DES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES SUR LE MARCHÉ ACTUEL ?

Les fonds d'investissement et leurs gestionnaires sont soumis à des réglementations volumineuses et complexes – par exemple en ce qui concerne la gouvernance et la lutte contre le

blanchiment d'argent. Ils doivent respecter les réglementations européennes, luxembourgeoises et dans les pays où ils commercialisent leurs fonds par (entre autres). Les exigences réglementaires continuent à croître. Nos clients font beaucoup d'efforts afin de se mettre en conformité.

Cela représente un défi important, surtout pour les gestionnaires de petite et moyenne tailles, car ils disposent de moyens humains et techniques souvent limités. Cette rigueur réglementaire porte néanmoins ses fruits: Le Luxembourg s'est positionné comme juridiction de confiance au niveau européen et mondial et défend bien cette position.

COMMENT VOTRE FIRME ASSURE-T-ELLE LA DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE CONFORMITÉ ?

80 à 90% des problématiques de conformité des fonds et de

leurs gestionnaires sont les mêmes. L'approche peut donc être globalement harmonisée, tout en s'adaptant à la stratégie et aux besoins du client. mebs met à disposition de ses clients son expérience pratique des fonds d'investissement, son expertise réglementaire, son équipe dédiée et une boîte à outils incluant des méthodologies, procédures et documents de support standardisés. Nous nous démarquons dans l'assistance à la mise en œuvre de ceux-ci selon les besoins du client. Typiquement, nous supportons la fonction de conformité ou nous assumons le rôle de la fonction de conformité.

Notre démarche permet de répondre aux exigences réglementaires de manière beaucoup plus efficace, plus complète et plus robuste. Nous sommes proactifs et avons mis en place une veille des nouvelles réglementations afin d'aider nos clients à se préparer à ces évolutions. Nous entretenons cette culture d'anticipation en participant régulièrement aux événements, conférences et formations à ce sujet.

QUELLES ÉVOLUCTIONS PRÉVOYEZ-VOUS DANS LA GOUVERNANCE DES FONDS AU COURS DES CINQ PROCHAINES ANNÉES ?

Je constate une

stabilisation des attentes réglementaires. Le gros du corpus sera bientôt défini avec des règles d'engagement devenant de plus en plus claires. La barre restera placée très haut et prévoit une remise en question constante. Ceci implique le déploiement de plus de ressources, de meilleurs outils et une évolution des systèmes. Mais le plus important seront les compétences au sein de chaque fonction d'un gestionnaire de fonds, en particulier au niveau des fonctions

de contrôle, du comité exécutif et surtout du conseil d'administration. Malgré tous les défis, la gestion des fonds d'investissement reste une activité commerciale; dans ce contexte la conformité doit devenir un produit de base. Pour y arriver, un bon partage des connaissances est essentiel. mebs est un acteur qui facilite ce processus en mettant à disposition des professionnels de la gouvernance indépendants disposant de l'expertise nécessaire.



www.andyaluxembourg.com/yannpower
www.mebs.lu